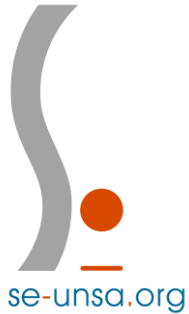


Montpellier, le 14 février 2018



À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique

Objet : Dispositifs dédoublés

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Comme vous le savez, la mise en œuvre des dispositifs dédoublés ne satisfait pas les organisations syndicales et va fortement déstabiliser le Mouvement 2018 ce qui inquiète, angoisse et parfois révolte nos collègues sur le terrain.

Malgré les alertes des organisations syndicales (Alerte sociale, courriers, groupes de travail...) et leur volonté de dialogue, vous avez fait le choix de rester sur votre position sans volonté aucune de l'infléchir.

C'est tout à fait regrettable et face aux dernières directives qui consistent à demander à nos collègues de se positionner sur un dispositif dédoublé, avant le mouvement des personnels, sans connaître les résultats de la commission, et avec de trop nombreuses questions, légitimes mais sans réponses, qui impacteront et conditionneront inévitablement leur carrière, le SE-Unsa et le SNE invitent les collègues à différer leur décision de se positionner ou pas sur un dispositif dédoublé.

Nos collègues attendent de leur employeur d'être informés de façon claire et exhaustive et suffisamment tôt pour ne pas prendre leur décision dans l'urgence.

C'est pourquoi, je vous informe aujourd'hui de cette action et réitère le souhait que toutes les questions qui se posent et se poseront inévitablement l'an prochain soient envisagées et que des réponses y soient apportées. Enfin, que les règles du mouvement soient respectées.

Le SE-Unsa 34 et le SNE 34 se tiennent à votre disposition pour tout contact éventuel et espèrent sincèrement que vous saurez entendre leur exigence légitime et réciproquement équivalente à celle que l'administration attend d'eux.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34

Alain BERGNES
Secrétaire Départemental du SNE 34